



## **MANUEL DE L'OCDE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT DES IMPÔTS**

**Approuvé par le Comité des Affaires Fiscales de l'OCDE le 26 janvier 2007**

### **MISE EN DIFFUSION GENERALE**

#### **MODULE SUR LES INSTRUMENTS ET MODÈLES EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT DES IMPÔTS**

Le manuel complet est actuellement composé des modules suivants :

Module général :

Partie I - Aspects généraux et juridiques de l'assistance en matière de recouvrement des impôts.

Partie II - Mesures conservatoires.

Partie III - Aspects pratiques de l'assistance en matière de recouvrement des impôts

Module 1 - Profils nationaux en matière d'assistance au recouvrement des impôts

Module 2 - Instruments et modèles en matière d'assistance au recouvrement des impôts

Modules en cours de rédaction :

Module 3 - Modèle de Mémoire d'accord en matière d'assistance au recouvrement des impôts fondé sur l'article 27 du Modèle de Convention de l'OCDE sur le revenu et la fortune

Module 4 - Modèle de Mémoire d'accord en matière d'assistance au recouvrement des créances fiscales fondé sur la Convention conjointe Conseil de l'Europe/OCDE sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale

Module 5 - Modèle de formulaire pour l'assistance en matière de recouvrement des créances fiscales

Module 6 - Glossaire fiscal sur les termes utilisés en matière de recouvrement des impôts

L'objectif de ce manuel est d'apporter aux fonctionnaires des impôts en charge de l'assistance au recouvrement des impôts, une vue d'ensemble du fonctionnement des dispositions concernant l'assistance, ainsi que des indications techniques et pratiques visant à améliorer l'efficacité de l'assistance au recouvrement des impôts.

Le manuel peut être utilisé pour la formation, ainsi que pour la conception et la mise à jour des manuels nationaux. L'approche modulaire permet aux pays de ne sélectionner que les aspects pertinents pour leurs programmes de recouvrement des impôts.

# MANUEL DE L'OCDE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE EN MATIÈRE DE RECouvreMENT DES IMPÔTS

## MODULE SUR LES INSTRUMENTS ET MODÈLES EN MATIÈRE D'ASSISTANCE AU RECouvreMENT DES IMPÔTS

1. Article 27 du Modèle de convention fiscale de l'OCDE : [www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation).
2. Convention Conjointe Conseil de l'Europe/OCDE concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale : [www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation)
3. Convention Nordique concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale : [www.itdweb.org](http://www.itdweb.org) (uniquement en anglais).
4. Documents de l'UE sur l'assistance au recouvrement : [ec.europa.eu/taxation](http://ec.europa.eu/taxation).
  - Directive 76/308/CEE du Conseil, du 15 mars 1976, concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives aux droits de douanes et certains prélèvements agricoles, élargie à la taxe sur la valeur ajoutée en 1979 par la Directive 79/1071/CEE, à certains droits d'accise par la Directive du Conseil 92/108/CEE et en 2001 aux impôts directs et primes d'assurance par la Directive 2001/44/CE.
  - Directive 2002/94/CE de la Commission fixant les modalités pratiques nécessaires à l'application de certaines dispositions de la directive 76/308/CEE du Conseil concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives à certains cotisations, droits, taxes et autres mesures.